

Centre Communal d'Action Sociale « NOUES DE SIENNE »
Communes déléguées :
Champ du Boul, Courson, Fontenermont, Le Gast, Le Mesnil-Benoist, Le Menil-Caussois
Mesnil-Clinchamps, Saint Manvieu Bocage, Saint-Sever Calvados, Sept-Frères

CCAS-D-2023-6

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 Mars 2023

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Date de convocation	:	7 Mars 2023
Date d'affichage	:	23 Mars 2023
Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	10
Nombre de membres absents :	:	4
dont nombre de membres ayant donné pouvoir	:	1
Quorum	:	8

L'an deux mille vingt trois, le 27 Mars à 18 heures, légalement convoqués le 7 Mars 2023 et sous la Présidence de Madame Catherine MELANIE , Vice-présidente, les membres du Conseil d'administration du CCAS de Noues de Sienne, se sont réunis dans la salle pôle socio-culturel de Saint-Sever-Calvados, commune déléguée de Noues de Sienne.

Présents : BAZIN Hervé, DESERT Thérèse, EUDE Martine, GONDOUIN Cécile, GUILLOUET Joël, LANGLOIS Roger, LEHUBY Daniel, MELANIE Catherine, LEROY Bernadette, THOUROUDE Christine

Formant la majorité en exercice.

Absente : VAN DAMME Dulce

Absents excusés : RAVENEL Georges, GOSSET Marie-Laure, VALLEE Régine

Absente ayant donné pouvoir : Madame VALLEE Régine a donné pouvoir à GUILLOUET Joël,

Monsieur BAZIN Hervé a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil d'administration (art. L. 5211-2 du CGCT).

Madame Catherine Mélanie, Vice-Présidente, présente le compte de gestion 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration arrête et approuve, à l'unanimité des présents, le compte de gestion 2022 comme suit :

– **Section de fonctionnement :**

Dépenses	15 378,63 €
Recettes	43 091,29 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022	27 712,66 €
Résultat de clôture l'exercice 2021	61 285,89 €
Affectation à l'investissement	53 143,24 €
RESULTAT DE CLOTURE de l'exercice 2022	35 855,31 €

– **Section d'investissement :**

Dépenses	178 331,30 €
Recettes	162 308,27 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022	- 16 023,03 €
Résultat de clôture l'exercice 2021	13 925,78 €
RESULTAT DE CLOTURE de l'exercice 2022	- 2 097,25 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Président : Georges RAVENEL

Rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication



Centre Communal d'Action Sociale « NOUES DE SIENNE »

Communes déléguées :

Champ du Boul, Courson, Fontenermont, Le Gast, Le Mesnil-Benoist, Le Menil-Caussois
Mesnil-Clinchamps, Saint Manvieu Bocage, Saint-Sever Calvados, Sept-Frères

CCAS-D-2023-7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 Mars 2023

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Date de convocation	:	7 Mars 2023
Date d'affichage	:	23 Mars 2023
Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	9
Nombre de membres absents :	:	5
dont nombre de membres ayant donné pouvoir :	:	1
Quorum	:	8

L'an deux mille vingt trois, le 27 Mars à 18 heures, légalement convoqués le 7 Mars 2023 et sous la Présidence de Madame Catherine MELANIE, Vice-présidente, les membres du Conseil d'administration du CCAS de Noues de Sienne, se sont réunis dans la salle pôle socio-culturel de Saint-Sever-Calvados, commune déléguée de Noues de Sienne.

Présents : BAZIN Hervé, DESERT Thérèse, EUDE Martine, GONDOUIN Cécile, GUILLOUET Joël, LANGLOIS Roger, LEHUBY Daniel, LEROY Bernadette, THOUROUDE Christine .

Formant la majorité en exercice.

Absente : VAN DAMME Dulce

Absents excusés : RAVENEL Georges, GOSSET Marie-Laure, VALLEE Régine, MELANIE Catherine (sortie)

Absente ayant donné pouvoir : Madame VALLEE Régine a donné pouvoir à GUILLOUET Joël,

Monsieur BAZIN Hervé a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil d'administration (art. L. 5211-2 du CGCT).

Monsieur LANGLOIS Roger, doyen de l'assemblée, présente le compte de administratif 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration arrête et approuve, à l'unanimité des présents, le compte administratif 2022 comme suit :

- Section de fonctionnement :

Dépenses	15 378,63 €
Recettes	43 091,29 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022	27 712,66 €
Résultat de clôture l'exercice 2021	61 285,89 €
Affectation à l'investissement	53 143,24 €

RESULTAT DE CLOTURE de l'exercice 2022 35 855,31 €

- Section d'investissement :

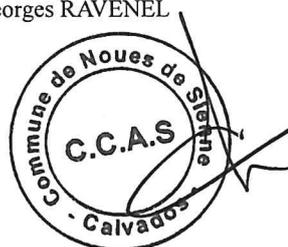
Dépenses	178 331,30 €
Recettes	162 308,27 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022	- 16 023,03 €
Résultat de clôture l'exercice 2021	13 925,78 €

RESULTAT DE CLOTURE de l'exercice 2022 - 2 097,25 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Président : Georges RAVENEL

Rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication



Centre Communal d'Action Sociale « NOUES DE SIENNE »
Communes déléguées :
Champ du Boul, Courson, Fontenermont, Le Gast, Le Mesnil-Benoist, Le Menil-Caussois
Mesnil-Clinchamps, Saint Manvieu Bocage, Saint-Sever Calvados, Sept-Frères

CCAS-D-2023-8

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 Mars 2023

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT

Date de convocation	:	7 Mars 2023
Date d'affichage	:	23 Mars 2023
Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	10
Nombre de membres absents :	:	4
dont nombre de membres ayant donné pouvoir	:	1
Quorum	:	8

L'an deux mille vingt trois, le 27 Mars à 18 heures, légalement convoqués le 7 Mars 2023 et sous la Présidence de Madame Catherine MELANIE , Vice-présidente, les membres du Conseil d'administration du CCAS de Noues de Sienne, se sont réunis dans la salle pôle socio-culturel de Saint-Sever-Calvados, commune déléguée de Noues de Sienne.

Présents : BAZIN Hervé, DESERT Thérèse, EUDE Martine, GONDOUIN Cécile, GUILLOUET Joël, LANGLOIS Roger, LEHUBY Daniel, MELANIE Catherine, LEROY Bernadette, THOUROUDE Christine

Formant la majorité en exercice.

Absente : VAN DAMME Dulce

Absents excusés : RAVENEL Georges, GOSSET Marie-Laure, VALLEE Régine

Absente ayant donné pouvoir : Madame VALLEE Régine a donné pouvoir à GUILLOUET Joël,

Monsieur BAZIN Hervé a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil d'administration (art. L. 5211-2 du CGCT).

Le conseil d'administration constatant que les comptes de gestion et administratif 2022 présentent les résultats suivants :

– **Section de fonctionnement :**

Résultat de clôture de l'exercice 2022	27 712,66 €
Résultat de clôture l'exercice 2021	61 285,89 €
Affectation à l'investissement	53 143,24 €
RESULTAT DE CLOTURE de l'exercice 2022	35 855,31 €
Restes à réaliser	1 320,00 €
A reporter au budget 2023	32 438,06 €

– **Section d'investissement :**

Résultat de clôture de l'exercice 2022	- 16 023,03 €
Résultat de clôture l'exercice 2021	13 925,78 €
RESULTAT DE CLOTURE de l'exercice 2022	- 2 097,25 €

Décide, à l'unanimité des présents, d'affecter ces résultats comme suit :

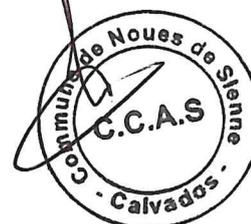
En section de fonctionnement de l'exercice 2023 au compte R 002 : **32 438,06 €**

En section d'investissement de l'exercice 2023 au compte R 1068 : **2 097,25 €**

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Président : Georges RAVENEL

Rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication



Centre Communal d'Action Sociale « NOUES DE SIENNE »
Communes déléguées :
Champ du Boul, Courson, Fontenermont, Le Gast, Le Mesnil-Benoist, Le Menil-Caussois
Mesnil-Clinchamps, Saint Manvieu Bocage, Saint-Sever Calvados, Sept-Frères

CCAS-D-2023-9

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23 Mars 2023

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023

Date de convocation	:	7 Mars 2023
Date d'affichage	:	23 Mars 2023
Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	10
Nombre de membres absents :	:	4
dont nombre de membres ayant donné pouvoir	:	1
Quorum	:	8

L'an deux mille vingt trois, le 27 Mars à 18 heures, légalement convoqués le 7 Mars 2023 et sous la Présidence de Madame Catherine MELANIE , Vice-présidente, les membres du Conseil d'administration du CCAS de Noues de Sienne, se sont réunis dans la salle pôle socio-culturel de Saint-Sever-Calvados, commune déléguée de Noues de Sienne.

Présents : BAZIN Hervé, DESERT Thérèse, EUDE Martine, GONDOUIN Cécile, GUILLOUET Joël, LANGLOIS Roger, LEHUBY Daniel, MELANIE Catherine, LEROY Bernadette, THOUROUDE Christine

Formant la majorité en exercice.

Absente : VAN DAMME Dulce

Absents excusés : RAVENEL Georges, GOSSET Marie-Laure, VALLEE Régine

Absente ayant donné pouvoir : Madame VALLEE Régine a donné pouvoir à GUILLOUET Joël,

Monsieur BAZIN Hervé a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil d'administration (art. L. 5211-2 du CGCT).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction M 57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget

Après avoir entendu la proposition du budget primitif 2023

Considérant le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2022 adoptés dans la présente séance du conseil d'administration,

Vu sa délibération lors de la même séance relative à l'affectation du résultat 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration vote et adopte le budget primitif 2023 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 57 850 € et en section d'investissement à la somme de 34 918 €

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Président : Georges RAVENEL

Rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture et publication

